

SOFIANE DJILALI (PRÉSIDENT DE JIL EL JADID)

**Nous avons besoin d'un Etat fort et d'une légitimité populaire**

P3

RENTREÉ UNIVERSITAIRE

**Entre fin novembre et début décembre**

P2

SEINE-SAINT-DENIS (FRANCE)

**Cinq membres d'une même famille tués et plusieurs blessés**

P24

## LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

### Education : la reprise des cours, fixée

- Le cycle primaire : le 21 octobre prochain
- Les cycles moyen et secondaire : le 04 novembre
- La formation professionnelle : le 15 novembre
- La rentrée universitaire : le 22 novembre

### Transport aérien : redynamisation du secteur

- Réouverture des aéroports intérieurs fermés
- Révision du mode de gestion de la compagnie nationale Air Algérie



CANCER DU SEIN

### La Covid-19 a impacté la qualité de la prise en charge des cancéreux

Des oncologues ont affirmé, samedi à Alger, que la pandémie de Covid-19 avait "grandement" impacté la qualité de la prise en charge des malades atteints de maladies chroniques en général et des cancéreux en particulier. S'exprimant à l'occasion de la célébration d'Octobre Rose de lutte contre le cancer du sein, Dr. Amina Abdelouhab sénologue à l'Établissement hospitalier spécialisé de cancérologie Pierre et Marie Curie d'Alger, a indiqué que la situation sanitaire exceptionnelle que vit l'Algérie, tout comme le reste du monde entier, suite à la propagation du nouveau Coronavirus "a grandement impacté la qualité des soins prodigués aux malades chroniques, notamment les patients atteints du cancer du sein qui se répand beaucoup plus chez certaines catégories d'âge parmi les femmes".

P4

RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION À LA NOUVELLE-CALÉDONIE

### Le Non l'emporte mais le Oui progresse

Le non à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie l'a emporté avec 53,26 % des voix hier lors du deuxième référendum d'autodétermination dans cet archipel stratégique français du Pacifique-sud. Le oui à l'indépendance est en progression par rapport au référendum du 4 novembre 2018, où le non l'avait emporté à 56,7 %, contre 43,3 %. Lors du premier référendum le 4 novembre 2018, le non l'avait emporté à 56,7 %, contre 43,3 % pour le oui. Cet écart semble se resserrer compte tenu de ces résultats partiels qui représentent 127.921 électeurs sur un total de 180.598. Toujours selon ces résultats partiels, la participation est de 85,85%. Selon l'accord de Nouméa, signé en 1998, un troisième référendum est possible d'ici à 2022. Le président Emmanuel Macron a dit accueillir la victoire du non à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie "avec un profond sentiment de reconnaissance" et d'"humilité" lors d'une allocution solennelle à l'Élysée.

P15

## Régions

FORÊT D'EL DJEBAS DE CONSTANTINE

**Près de 20 tonnes de déchets collectées**

P8

MASCARA

**Relogement de 80 familles résidant dans du vieux bâti**

P9

## CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**141 nouveaux cas, 96 guérisons et 4 décès**

P4

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

**Convention dans le cadre du Réseau mixte des écoles**

P2

ABDELMADJID ATTAR (MINISTRE DE L'ENERGIE)

**L'alliance Opep-non Opep doit se poursuivre**

P5

## Sport

LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS

**Ambitions revues à la hausse grâce au "précieux apport de Naftal"**

P13



Brèves

RENTREE UNIVERSITAIRE

Entre fin novembre et début décembre

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé, samedi, que la rentrée universitaire peut être fixée fin novembre ou début décembre, rapporte hier la radio nationale. Le ministre a, par ailleurs, précisé que « ce n'est pas une date définitive », mais la date officielle de la prochaine rentrée universitaire est tributaire de la date d'annonce des résultats du baccalauréat 2020. En effet, M. Benziane a expliqué, en marge de la conférence nationale des startups, que la date de début de l'année universitaire 2020/2021 serait vraisemblablement fin novembre et début décembre prochain, et qu'elle est principalement liée à l'annonce des résultats du baccalauréat car, selon le ministre, on ne peut pas parler de la rentrée universitaire sans prendre en compte la première année universitaire qui est liée aux résultats du baccalauréat, ainsi qu'à l'orientation et aux inscriptions des lauréats, une procédure qui dure environ un mois, selon le même média.

R.N

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Relance d'un programme de jumelage algéro-espagnol

Le programme de jumelage institutionnel entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le conseil de l'Education de Castille et Léon du Royaume d'Espagne a été relancé dans le cadre du programme d'accord d'association (P3A), indique hier un communiqué de ce ministère. L'objectif du programme est "le renforcement des compétences pédagogiques et numériques des enseignants et des capacités de gouvernance des gestionnaires", a précisé le communiqué, soulignant qu'un comité de pilotage s'est tenu le 30 septembre 2020 et a abouti à plusieurs résolutions. Les résolutions retenues, citées dans le communiqué, sont "la mise en place d'un environnement et d'une Plateforme d'apprentissage virtuels pour la réalisation des activités qui auront lieu en ligne, la prise en charge dans le volet gouvernance des thématiques liées aux questions d'employabilité, d'accréditation, d'apprentissage et de gestion des services". Il s'agit aussi, note la même source, de "l'accompagnement des formateurs dans leur pratique pédagogique et leur développement personnels, l'adaptation et l'intégration des technologies de l'information et de la communication, notamment les médias et solutions audiovisuelles".

COOPERATION ALGERO-FRANCAISE

Convention dans le cadre du Réseau mixte des écoles

Une convention de coopération algéro-française dans le cadre du Réseau mixte des écoles (RME), qui permettra notamment l'installation de cinq ateliers de fabrication numérique (FabLab) au sein des trois écoles polytechniques d'Alger, d'Oran, de Constantine, de l'Ecole supérieure d'informatique d'Alger et de l'Ecole des biotechnologies de Constantine, a été signée jeudi à Alger, a indiqué hier le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'objectif de cette convention, signée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'ambassade de France en Algérie, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, est de "créer une nouvelle dynamique dans ce réseau autour d'un projet centré sur des nouvelles technologies", note la même source. Cette démarche permettra à ces écoles de "renforcer le pilier de l'excellence dans leurs domaines et ces ateliers seront accompagnés d'action de formation", a ajouté le ministère, soulignant que "dans un deuxième temps, l'ouverture de ces FabLab permettra aux élèves des autres écoles du RME d'initier des projets industriels et de créer des solutions techniques viables via les incubateurs".

R.N

START-UP

Un compartiment de financement au sein de la Bourse d'Alger

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) Abdelhakim Berrah, a annoncé samedi à Alger la création prochaine d'un compartiment de financement dédié aux start-ups au sein de la Bourse d'Alger.



S'exprimant lors des travaux de la conférence nationale des start-ups organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC), le président de la COSOB a indiqué que "la création de ce compartiment sera créée en collaboration avec des banques et acteurs de la place financière", ainsi que "les services du ministère délégué de l'Economie de la connaissance et des strat-ups". "Nous sommes en phase de création de ce compartiment dédié aux start-ups au sein de la Bourse d'Alger, où des entreprises ayant atteint une certaine maturité et stabilité financière peuvent venir solliciter et relever des financements", a fait savoir M. Berrah, précisant que les entreprises, qui parviendront à ce niveau-là, auront plus de visibilité et la garantie d'une notoriété nationale et internationale. Toujours en coordination avec le ministère délégué de l'Economie de la connaissance et des start-ups, le président de la COSOB a souligné que ce com-

partiment sera appelé "le compartiment d'excellence". Evoquant l'environnement et l'écosystème des start-ups en Algérie, l'intervenant a rappelé le rôle des autres mécanismes de financement, notamment les banques qui jouent, selon lui, un "rôle essentiel et vital" dans la vie de toutes les entreprises, y compris des start-ups. Le financement participatif à travers le nouveau fonds mis en place pour soutenir les projets innovants est également primordial, a relevé le président de la COSOB, tout en faisant état de la création d'une plateforme numérique gérée par un conseiller en financement participatif agréé par la COSOB et qui organise la collecte de fonds auprès des investisseurs particuliers ou institutionnels intéressés et qui croient au potentiel de la start-up algérienne. M. Berrah a recommandé, à l'occasion, que les jeunes créateurs de start-ups soient en mesure de développer des "idées cohérentes" sur le dé-

veloppement de leurs activités et sachent comment attirer l'investisseur. Mettant l'accent sur l'aspect formation, le président de la COSOB a indiqué, en outre, que des partenariats ont été concrétisés avec des instituts de formation nationaux et internationaux pour accompagner les créateurs de start-ups. Pour rappel, les travaux de la Conférence nationale des startups, "Algeria Disrupt 2020", ont débuté samedi à Alger, sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et des membres du gouvernement. Près de 1 000 participants prennent part à ce rendez-vous, entre startups, incubateurs, représentants d'institutions gouvernementales et financières, opérateurs économiques, experts, associations, universités et centres de recherches.

R.N

ACTIVITE D'EMBALLAGE

Une cartographie numérique à la disposition des professionnels

Une première cartographie du secteur de l'emballage en Algérie, recensant 197 entreprises versées dans ce domaine, a été mise à la disposition des professionnels sous forme de plateforme numérique, a annoncé hier la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC). Disponible en accès libre sur le site web de la CAPC, cette cartographie a été réalisée dans le cadre d'une étude menée par la Commission emballage, créée sous la coupe de la Confédération algérienne du patronat citoyen, a précisé un communiqué de cette organisation patronale. L'étude, ayant pour objectif de répertorier, valoriser et démocratiser les métiers de l'emballage ainsi que leur mode de fonctionnement, a permis de recenser 197 entreprises dont l'activité principale est liée au secteur de l'emballage. Ces acteurs sont répartis à travers tout le territoire national, implantés dans 26 wilayas allant de Annaba à Adrar en passant par Oran et Alger, a ajouté le

communiqué de la Confédération soulignant que ce classement regroupe l'ensemble des entreprises du secteur de l'emballage sous toutes ses formes : papier, carton ondulé, plastique, métallique etc. Cette cartographie est disponible pour tous les professionnels du secteur, accessible à partir du site web de la CAPC avec un identifiant et un mot de passe, selon le communiqué. L'étude, menée par la Commission emballage, a été supportée et sponsorisée par un des leaders de l'emballage en Algérie, le groupe Maghreb Emballage. Destinée aux entreprises productrices ou utilisatrices de tout type d'emballage, cette étude tend principalement à relater l'état du marché et d'avoir une visibilité à moyen et à long terme. Elle est aussi destinée aux entreprises exportatrices en produits d'emballage afin de leur permettre d'identifier les marchés cibles et ceux en croissance. S'inscrivant également dans une démarche de développement du secteur, l'étude a permis d'évaluer la situation

de ce secteur et de relever les principales préoccupations des industriels de la filière. Plus de la moitié des entreprises soulèvent le manque de la matière première à travers un questionnaire adressé aux dirigeants de ces entreprises, il en ressort que la matière première la plus importée est le Polyéthylène pour 30% des entreprises, suivi par le Polypropylène pour 19% des entreprises, selon la CAPC. Selon les résultats de cette étude, l'approvisionnement en matières premières demeure une contrainte pour 34% des entreprises, alors que 27% des entreprises déclarent avoir fait le recours au recyclage. Elles sont aussi 58% des entreprises, soit plus de la moitié, à déclarer le manque de disponibilité de la matière première en Algérie. Concernant la commercialisation post usine, 68% des entreprises (grossistes, importateurs, détaillants) déclarent s'occuper de la livraison de leur marchandise, tandis que 59% des distributeurs préfèrent commerciali-

ser les produits fabriqués localement que ceux issus de l'importation. Cependant, les distributeurs ont déploré, quant à eux, le manque de disponibilité de ces produits. Elles sont 9% seulement des entreprises qui exportent aujourd'hui leurs produits, notamment vers la Tunisie qui reste le pays importateur pour plus d'un client sur deux. Il a été constaté à travers la même étude que l'évolution quantitative de ces trois dernières années est en baisse et que le secteur de l'emballage est fortement impacté par la crise sanitaire mondiale du COVID-19. Il est à rappeler que la commission emballage avait été installée par le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen, Sami Agli, en avril dernier dans le but de "renforcer les échanges entre les opérateurs de la filière afin de diagnostiquer ensemble les contraintes qui bloquent le développement du redéploiement", souligne la même source.

R.N

CRIME CRAPULEUX

# Shaima violée et brûlée vive

LE DÉBAT AUTOUR DE L'APPLICATION DE LA PEINE CAPITALE REFAIT SURFACE

La jeune fille, Shaima, qui vit à Reghaïa dans la capitale, a été retrouvée brûlée dans une station-service à l'entrée de la ville de Thenia à Boumerdès, après avoir été violée et agressée.



Selon les déclarations de la mère de la victime, Mme Farouja, en contact avec «Al-Nahar Online», l'auteur du crime est un repris de justice et la victime a déposé une plainte contre lui pour viol en 2016. Mme Farouja raconte les détails du meurtre de sa fille avec une grande douleur. « Shaima avait été kidnappée à Reghaïa, il y a quelques jours, après que le suspect l'ait menacée et lui avait demandé de le rencontrer. La mère a ajouté que sa fille lui avait dit qu'elle irait payer sa facture de téléphone et est sortie pour rencontrer le suspect, craignant pour sa famille. Shaima a été kidnappée, avant d'être retrouvée dans une station-service abandonnée à l'entrée de la ville de Thenia à Boumerdès, complètement calcinée. Selon les déclarations de la mère de la victime, l'agresseur a violé

«Shaima» et l'agressée avec une arme blanche dans le cou et les veines de ses jambes, et avant qu'elle ne meure en saignant, il l'a brûlée. Dans un vidéo, diffusée par la chaîne Ennahar, La mère de Shaima a demandé au président de la République l'application de la peine de mort contre l'auteur. L'assassinat de Shaima est un énième exemple de crime crapuleux commis contre des personnes jeunes, garçons ou filles, mineurs la plupart du temps, vulnérables, dans un état de faiblesse extrême. Ces dernières années, l'Algérie toute entière a été plusieurs fois fortement secouée par le kidnapping d'enfants violés et assassinés avec une violence inouïe. Devant ce déchaînement de violence envers les êtres les plus vulnérables dans notre pays, des voix de plus en plus nombreuses se

sont élevées pour réclamer l'application de la peine de mort contre les auteurs de ces crimes crapuleux. La dernière semaine, le Pr Mustapha Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche, (FOREM), a demandé la relance de l'application de la peine de mort, devant la montée de la violence contre les mineurs. Le Pr Khiati a indiqué que, durant les 20 dernières années, nous avons en moyenne un à deux kidnappings par an. Le Dr Bouzid Lazhari, président du Conseil national des droits de l'homme, spécialiste du droit constitutionnel, a révélé que la Constitution introduisait un nouvel article, qui est le droit à la vie. M. Lazhari a ajouté que la condamnation à mort existe mais n'est pas appliquée, pourtant cer-

taines personnes ont exigé qu'elle soit appliquée aux agresseurs d'enfants. Il a déclaré «L'Algérie a ratifié une convention internationale qui interdit la mise à mort arbitraire, de sorte que la personne qui commet le crime de meurtre doit bénéficier d'un procès équitable. Lazhari a également assuré que la peine de mort existe en droit algérien et qu'il y a 18 crimes punissables par le code pénal. Lazhari a ajouté, l'Algérie a arrêté la peine de mort en 1993. Un grand nombre de personnes incarcérées sont condamnées à mort, mais la peine ne leur a pas été appliquée. Il a ajouté qu'il «comprend la réponse des citoyens lorsque de jeunes enfants sont agressés», affirmant que la peine de mort existe mais qu'elle est suspendue en raison des circonstances internationales et nationales.

Ha.Sa

## Brèves

RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

### L'Initiative des forces nationales de réforme appelle à "une large participation"

L'initiative des forces nationales de la réforme" a appelé, samedi, les citoyens à "une large participation" au référendum du 1er novembre 2020 sur le projet de révision constitutionnelle. Dans un communiqué qui a couronné la réunion des chefs de partis et des compétences composants l'Initiative forces nationales de la réforme, cette dernière a appelé le peuple algérien à "participer largement au prochain référendum et à exprimer la volonté réelle et libre du citoyen" et ce en consécration du principe de la "souveraineté du peuple dans ses choix", soulignant que les changements introduits dans la mouture "représentent une réponse à une partie des propositions de l'Initiative". L'Initiative a également appelé l'ensemble des partis, organisations et compétences au "respect mutuel dans l'expression des positions à partir de la Constitution et ce au service de l'intérêt national à même de promouvoir l'acte politique et sociétal et la concurrence loyale dans la scène nationale". Par ailleurs, l'Initiative s'est félicitée "du retour à la légitimité du peuple qui est la source du pouvoir", mettant l'accent sur la nécessité de protéger le choix libre du citoyen dans toutes les échéances aussi bien en ce qui concerne le référendum sur la révision constitutionnelle qui représente "l'acte collectif qui régit la relation entre le citoyen et le pouvoir", que des élections qui rétablissent les institutions et expriment la véritable volonté du peuple". Elle a également mis en avant la poursuite de l'action commune entre toutes ses composantes, ajoutant qu'il a été décidé que "chacune des composantes ou compétences nationale doit prendre sa position du vote en revenant à ses structures ou conformément à sa conviction".

R.N

MIGRANTS MINEURS EN FRANCE

### Le ministre français de l'intérieur bientôt à Alger

Le ministre de l'intérieur français, Gérald Darmanin se rendra bientôt en Algérie et au Maroc pour discuter avec les autorités algériennes sur le problème de l'immigration clandestine des mineurs isolés.

Dans une intervention le 29 septembre dernier à l'assemblée nationale, Darmanin a indiqué qu'il se rendra au Maroc et l'Algérie et au Pakistan afin d'évoquer le problème des migrants mineurs, notamment après l'incident qui a eu lieu à Paris récemment commis par un migrant mineur pakistanais.

« Il y a aujourd'hui un drame, celui des mineurs migrants isolés, notamment venant de l'Algérie et du Maroc, mais aussi de la Tchétchénie ou du Pakistan. Je me rends au Maghreb la semaine prochaine à la demande du Premier ministre et du Président de la République pour régler le problème, qui relève notamment des pays du Maghreb » a-t-il annoncé.

Lors de cette visite le ministre de l'intérieur s'intéressera en particulier à la question qu'il a qualifiée de drame et qui porte sur les mineurs isolés, qui « sera un des principaux axes devant être abordés lors des discussions avec mes homologues Algériens et Marocains ». Ces mineurs que la France compte extraire et reconduire aux frontières par ce qu'ils ont fait des fausses déclarations sur leur âge en se déclarant mineurs et prennent la place des personnes que « nous voulons vraiment protéger et » qui ont le droit à l'asile » a-t-il indiqué.

R.N

## LE PRÉSIDENT DE JIL EL JADID

### Nous avons besoin d'un Etat fort, et une légitimité populaire

Dans la nouvelle Constitution, sur laquelle les Algériens sont invités à se prononceront le 1er Novembre prochain, le président de Jil el Jadid, Sofiane Djilali, dit souhaiter qu'elle inaugure la création d'un Etat fort, doté de légitimité. Commentant certains aspects de cette loi-cadre, dont il juge qu'elle a la forme d'une « Constitution programme », il n'en relève pas moins que sur le plan des libertés, celle-ci apporte «une notable amélioration ». S'exprimant, dimanche, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, il estime qu'il s'agit là d'un choix qui n'est, après tout, « pas handicapant pour la suite », en ce sens où il s'agit d'une Constitution de protection sociale, qui a, ajoute-t-il, une tendance au « souverainisme ». Pour lui, en consacrant un Etat fort, celle-ci protège les dimensions politiques et économiques du pays, un enjeu dont il

considère qu'il fait polémique. À propos de ce dernier point, M. Sofiane Djilali rappelle que l'Algérie se trouve dans une phase délicate, après « 20 années de bouteflikisme », suivie d'une « superbe révolution du sourire ». Il explique cette polémique par le fait que « certains milieux » tentent de refuser la démarche actuelle, souhaitant que l'Etat soit « beaucoup plus ouvert », en d'autres termes, qu'ils recherchent un Etat ayant moins d'emprise sur la société, confrontée à une phase de « bouleversements et de changements ». Il observe que dans ces conditions, vouloir aller très vite dans une « démocratisation complètement ouverte » peut entraîner des frictions au sein de la société, jusqu'à allumer des conflits idéologiques et identitaires, d'où la nécessité, souligne-t-il, d'avoir un Etat qui puisse « mettre de l'ordre ». Même s'il constate que le président de la République détient « énormément de

pouvoirs », l'intervenant observe, néanmoins, qu'il est soumis à une limitation de ses mandats, mais également, légitimité par les urnes. Revenant au projet à la Constitution « d'étape », sur lequel les Algériens s'approprient à exprimer leur vote, le président de Jil el Jadid déclare qu'il y a encore beaucoup de choses à améliorer. Pour lui, « aussi belle qu'elle soit », il reste à savoir comment cette dernière sera appliquée dans les faits, et non pas rester « évasive » sur les droits et devoirs des Algériens. Commentant l'article 13 du projet de Constitution réintégrant l'ancien principe de « l'Etat par le peuple et pour le peuple », l'invité y voit le souhait de ne plus voir la souveraineté de celui-ci, passer, « petit à petit », aux mains superstructures technocratiques, un débat de fond, indique-t-il, qui est au centre de discussions dans plusieurs pays de par le monde.

R.N

CANCER DU SEIN

# La Covid-19 a impacté la qualité de la prise en charge des cancéreux

*Des oncologues ont affirmé, samedi à Alger, que la pandémie de Covid-19 avait "grandement" impacté la qualité de la prise en charge des malades atteints de maladies chroniques en général et des cancéreux en particulier.*



S'exprimant à l'occasion de la célébration d'Octobre Rose de lutte contre le cancer du sein, Dr. Amina Abdelouahab sénologue à l'Etablissement hospitalier spécialisé de cancérologie Pierre et Marie Curie d'Alger, a indiqué que la situation sanitaire exceptionnelle que vit l'Algérie, tout comme le reste du monde entier, suite à la propagation du nouveau Coronavirus " a grandement impacté la qualité des soins prodigués aux malades chroniques, notamment les patientes atteintes du cancer du sein qui se répand beaucoup plus chez certaines catégories d'âge parmi les femmes".

En dépit du cadre organisationnel tracé par les Pouvoirs publics en vue de l'amélioration de la prise en charge du cancer, la même spécialiste estime que la pandémie Covid-19 " a entravé, dans une large mesure, cette prise en charge", d'autant qu'un grand retard a été accusé dans la réalisation des examens de dépistage précoce (mammographie), en raison, a-t-elle expliqué, de l'absence des moyens de transport et de la crainte de contracter le Coronavirus dans les centres d'imagerie médicales qui reçoivent également des patients Covid-19.

La même spécialiste a fait état, d'autre part, de la hausse des cas de cancer du sein, passant de 300 cas en 1995 à 14.000 nouveaux cas en 2020.

Un chiffre appelé à augmenter en 2025, déplore Dr. Amina Abdelouahab qui relève que la majeure partie des cas qui se présentent aux soins, à l'heure actuelle, "sont à un stade très avancé et incurable de la pathologie, rendant la prise en charge pénible".

A ce propos, la sénologue a appelé à la nécessité de sensibiliser la société quant à l'impératif de se débarrasser des

mentalités "archaïques" qui dédramatisent la dangerosité de cette pathologie "létale", ce qui entraîne un retard en terme de dépistage précoce et de prise en charge et le décès de femmes à la fleur de l'âge.

Dr. Abdelouahab a insisté également sur le rôle du médecin et des médias, tous supports confondus, dans la sensibilisation pour réduire la prévalence de ce fléau qui a atteint des niveaux "alarmants", d'autant que cette maladie touche des femmes dont la moyenne d'âge est inférieure à 45 ans, alors que les Européennes en sont atteintes à l'âge de 60 ans et plus.

Outre les facteurs de l'âge, l'hérédité, les hormones, et les rayons X qui favorisent le risque d'avoir ce type de cancer, il y a aussi d'autres facteurs tels que l'environnement, l'obésité, la mauvaise alimentation, la dépendance au tabac et le manque de mobilité, a-t-elle ajouté.

Pour sa part, Dr. Assia Moussaoui, cancérologue, a indiqué que le développement du cancer du sein prend une période de 8 ans environ, d'où la nécessité d'effectuer des examens précoces telle que la mammographie pour le dépister avant sa généralisation.

Elle a affirmé que si la tumeur atteint la taille de 1 cm, son dépistage implique le recours à la chirurgie uniquement pour soigner ce cancer et assurer une guérison de 90 %, alors que si elle atteint un stade avancé, un traitement par la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie s'impose, mais les chances de guérison, dans ce cas, sont faibles, voire d'éventuelles complications et difficultés socio-psychologiques.

La présidente de l'Association d'aide aux cancéreux "El Amel", Hamida Kettab, qui a organisé cette journée de for-

mation et de sensibilisation en faveur des journalistes spécialisés dans la santé, a déploré la situation épidémiologique qui a empêché les malades d'effectuer des séances thérapeutiques et causé la détérioration de leur état de santé, voire aussi la réduction des chances de leur guérison.

Rassurant, par ailleurs, qu'il existe des équipes médicales spécialisées dans les différents centres, qui veillent à la continuité du traitement et à la prise en charge des femmes atteintes du cancer en dépit de la propagation du coronavirus, Mme Kettab a mis en avant la poursuite des efforts de l'Association pour le dépistage précoce du cancer du sein à travers une clinique mobile équipée à cet effet et ce dans le cadre du Plan national de lutte contre cette maladie et la reprise progressive de cette activité après le recul de Covid-19. Elle a aussi regretté les pénuries de certains médicaments essentiels destinés au traitement du cancer depuis l'apparition de la pandémie.

Concernant les espacements des rendez-vous pour la radiothérapie, un problème qui se pose toujours au niveau des centres Pierre et Marie Curie d'Alger et de Blida, l'intervenante a affirmé que ce problème sera réglé après l'application effective de la plateforme numérique lancée par le ministère de la Santé.

Mme Nouria Benbouzid, membre de l'Association, a, quant à elle, salué cette initiative en faveur des journalistes spécialisés dans la santé, en vue d'élargir leurs connaissances et de leur permettre de contribuer à éclairer l'opinion publique sur cette maladie qui ne cesse d'accroître de jour en jour.

APS

## CORONAVIRUS

### 141 nouveaux cas, 96 guérisons et 4 décès

Cent quarante-et-un (141) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 96 guérisons et 4 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 52.096 nouveaux cas, soit 0,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1752 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 36.578, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution

de la pandémie de Covid-19. En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures entre 1 et 9 cas, 22 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 5 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 21 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

APS

ABDELMADJID ATTAR (MINISTRE DE L'ÉNERGIE)

# L'alliance Opep-non Opep doit se poursuivre

*L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés non-Opep doivent "absolument" poursuivre leur coopération afin de maintenir la stabilité du marché pétrolier qui devrait souffrir d'un retour plus lent que prévu, des prix à leur niveau de 2019, a préconisé le ministre de l'énergie, Abdelmadjid Attar.*



**L'**accord Opep+ mis en œuvre le 1er mai 2020, et son respect globalement, notament par les plus gros producteurs que sont l'Arabie saoudite et la Russie, a permis aux prix de remonter autour de 40 dollars le baril pour le moment. Cette alliance est encore nécessaire et doit absolument se poursuivre si on veut éviter de rentrer dans une période d'absence totale de vision sur le court terme surtout", a indiqué M. Attar dans une interview accordée au quotidien francophone "Liberté", publiée hier. Selon lui, sans cette alliance Opep-non-Opep, "nous aurions eu affaire à un marché très instable et probablement en dessous du niveau actuel". La poursuite de cette alliance trouve toute son importance dans le contexte d'incertitudes autour de la crise sanitaire et la reprise de la demande, qui caractérisent le marché actuellement.

"Pour le moment, il est vrai que le monde entier ne suit en premier qu'une éventuelle fin de pandémie, suivie d'une reprise de la demande mondiale. Mais ce n'est pas suffisant à mon avis, car d'autres paramètres qui découlent aussi du rythme et du mode de cette reprise

vont certainement empêcher les prix de revenir rapidement au niveau connu en 2019 et probablement pas ou jamais à celui de 2013", explique-t-il.

Ainsi, dans des conditions aussi incertaines, les prix du brut devrait atteindre une moyenne de 40 dollars le baril en 2020 et 50 à 60 dollars en 2021, selon le ministre qui se réfère sur ce sujet aux études des "plus grands" analystes. Interrogé sur la capacité de l'Algérie à préserver ses équilibres financiers avec ce niveau de prix, M. Attar a souligné que le pays "peut et doit" survivre avec un baril à 60 dollars ou moins. "A mon avis, il ne faut plus se poser ce genre de question à l'avenir, et agir d'abord pour décider de ce que nous devons faire progressivement à court et moyen termes pour sortir de cette dépendance de la rente pétrolière", explique le ministre, tout en rappelant l'objectif fixé par le président de la République et qui vise la réduction de 20% de cette dépendance à court terme.

Evoquant la nécessité de relancer la production déclinante d'hydrocarbures en Algérie, M. Attar a reconnu que "les plus grands gisements ont été malmenés depuis deux décennies par

un soutirage accéléré, mais hélas non accompagné de mesures de conservation et de rénovation des techniques d'exploitation".

Cette situation est due essentiellement au "retard dans la rénovation des techniques d'exploitation et à l'absence d'initiatives en matière d'amélioration des taux de récupération, d'une part, et de développement avec mise en production rapide des nouveaux gisements découverts même s'ils sont de petite taille, d'autre part". Il s'agit de manque d'initiatives en matière de suivi de l'état des puits en production et d'insuffisance du renouvellement des réserves: "Ce sont deux chantiers importants que nous sommes décidés plus que jamais à faire avancer dans les meilleurs délais", insiste-t-il. Dans ce cadre, le ministre a mis en exergue l'importance de promulguer les 43 décrets d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, pour permettre le lancement d'une large campagne de promotion du partenariat aussi bien en amont qu'en aval.

Pour ce faire, le ministère a mobilisé pas moins de 70 cadres de haut niveau, organisés au sein de 7 groupes de travail et un comité de pilotage, et qui ont pu préparer jusqu'à maintenant

25 décrets exécutifs alors que le reste devrait être finalisé avant la fin de l'année 2020, rappelle le ministre. Concernant les instructions du président de la République relatives à la réduction des dépenses de Sonatrach, M. Attar rassure qu'elles n'auront pas d'impact sur les capacités d'investissement et d'exploration pétrolière et gazière de la compagnie. Il s'agit, a-t-il expliqué, "de supprimer les dépenses et les charges inutiles, (...) de réduire les coûts d'exploitation, (...) de privilégier l'intégration nationale, surtout en matière de sous-traitance dans tous les domaines, pour réduire les importations".

Le ministre a préconisé, dans le même ordre d'idées, "de différer légèrement et à court terme les investissements qui n'ont aucun impact immédiat sur les capacités de production ou de valorisation, de privilégier le partenariat en matière d'exploration et de grands projets structurants pour alléger le poids en matière d'investissement sur Sonatrach et de réorganiser et centrer les activités de Sonatrach sur ses métiers de base, avec des règles d'éthiques universelles".

R.E

APLF 2021

## Vers la suppression de la taxe anti-pollution

**L'**avant projet de loi de Finances pour 2021 prévoit la suppression de la taxe sur la pollution. Cette mesure vise à supprimer la redevance annuelle applicable aux voitures et aux engins roulants, rapporte ce dimanche 4 octobre 2020 le site Ennaharonline. L'article 84 de la loi de fi-

nance pour 2020 introduit une nouvelle taxe dénommée taxe pollution. En effet, les sociétés d'assurances sont chargées de collecter cette redevance sur tous les contrats d'assurance automobile et engins roulants. Cette taxe est prélevée lors de la souscription du contrat d'assurance.

Cette taxe a eu un impact négatif sur le chiffre d'affaires de la branche assurance automobile qui a enregistré une baisse du chiffre d'affaires durant le 1er semestre 2020 de 10%, soit un chiffre d'affaires de 33,8 milliards de dinars, a indiqué la note de conjoncture du Conseil national des Assurances (CNA).

Toutefois, l'instauration de la taxe anti-pollution n'explique pas, à elle seule, la baisse du chiffre d'affaires de la branche assurance automobile. Selon la même note du CNA, cette baisse est due aussi à « la suspension de l'activité des usines de montage automobile, conséquence de la double crise politique (2019) et

sanitaire (2020) du pays, entraînant, de ce fait, une baisse des souscriptions. L'impact direct et récent étant la fermeture de showrooms des partenaires et de certains bureaux de souscriptions suite au confinement imposé par l'État ».

R.E



BLIDA

## Extinction de la totalité des incendies déclarés au niveau de l'Atlas blideen

**L**es services de la protection civile de la wilaya de Blida ont réussi à circonscrire et à éteindre tous les foyers d'incendies déclarés au niveau des forêts de la chaîne de l'Atlas Blideen, a-t-on appris, samedi, auprès du chargé de communication de la direction de ce corps constitué.

Selon le lieutenant Adel Zeghimi, de nombreux incendies ont été signalés, vendredi, au niveau des forêts de la chaîne de l'Atlas Blideen, réparties sur les régions d'El Kestel, Djelata, sur la route de Chréa, les "sept Chouhadas" à Sidi El Madani (commune de Chiffa), et Tabrant dans la commune de

Bouarfa (à l'Ouest), outre les régions de Boukhrouf et Bouserdina, dans la commune de Hammam Melouane et Sidi El Mahdi, de la commune de Soumaà, à l'Est.

"Un nombre de ces feux a été éteint vendredi soir", alors que d'autres incendies déclarés au niveau des monts de la localité d'Ain Romana, à l'Ouest, Sidi Sarhane (Bouinane) et Tahamoult à Bougara (à l'Est) ont été maîtrisés par les unités de la protection civile, dans la nuit de vendredi à samedi.

"Les chutes de pluies ont contribué à l'extinction de ces feux", a signalé le lieutenant Adel Zeghimi, qui a indiqué que des vents forts, ont été à l'origine de la propagation des flammes

au niveau de ces régions réputées pour leurs reliefs accidentés et difficiles d'accès, a-t-il relevé. Les opérations d'extinction et de sécurisation des riverains, ont nécessité, a-t-il ajouté, la "mobilisation de la totalité des moyens de la protection civile de Blida, représentés par 185 agents (tous grades confondus), outre d'importants moyens matériels, dont la colonne mobile de lutte anti-incendie de Blida, les unités principales et secondaires de Mouzaia, Ouled Aich, Oued El Alleugue, Bouinane, Bougueura et Larbaa, et les unités de Chiffa, Bab Dzair, Bouàrfa, Soumaà, et Hammam Melouane, soutenues, à l'occasion, par les services de la conservation des forêts de la wilaya.

Brèves

FORÊT DE BOUTLÉLIS (ORAN)

Découverte de la genette pour la première fois

La genette, mammifère menacé de disparition, a été découverte pour la première fois au niveau de la forêt de Boutlélis (ouest d'Oran), a-t-on appris samedi auprès de l'Association locale d'ornithologie et de protection de l'environnement et de la faune "Chafallah". Cet animal rare a été aperçu la nuit par hasard dans le cadre d'un inventaire de la faune, lancé jeudi dernier par les responsables de cette zone forestière relevant de la Conservation des forêts en coordination avec l'Association "Chafallah", selon son président. Connue sous le nom de "Zirid", ce mammifère a été reconnu par le dispositif de caméra de la Direction des forêts dans l'espace boisé de M'Sila, avec la participation de l'Association "Chafallah". La genette est classée dans la liste des animaux sauvages protégés par le décret exécutif n° 12-235 du 24 mai 2012, a noté Maar Chafallah. La "genette" est un animal nocturne "timide" de couleur noire avec des rayures grises, avec une longue queue égale à sa taille et couvert de poils. L'animal a une ressemblance avec le chat, l'a-t-on décrit, soulignant que c'est un animal non prédateur, qui est chassé de nuit par des chasseurs pour le plaisir ou par les éleveurs de poulets de peur qu'il mange les œufs et les poussins. Or, il se nourrit d'insectes et de reptiles, selon la même source. Par ailleurs, le programme d'inventaire faunique dans la forêt de M'Sila, qui concerne aussi la forêt de Sidi Bakhti, inclura dans une première phase les animaux nocturnes, suivis de ceux qui apparaissent pendant la journée. Une deuxième phase sera consacrée aux oiseaux, a-t-on fait savoir.

ATH YENNI (TIZI-OUZOU)

La promotion de la culture du Safran au cœur d'une journée de vulgarisation

La promotion de la culture de safran en zone de montagne a été au cœur d'une journée de vulgarisation sur l'économie et la culture de cette épice la plus chère au monde, organisée samedi à Ath Yenni, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs. Organisée par des agriculteurs de cette localité en collaboration avec l'Association nationale des producteurs de safran (ANPS), au centre culturel Mouloud Mammeri, cette journée a été l'occasion pour les agriculteurs de la région de connaître les conditions de mise en place d'une safranrière et l'itinéraire technique de culture de ce bulbe, a-t-on ajouté. La présidente de l'ANPS, Sidi Haket Louisa, a expliqué comment se pratique cette culture, le choix des bulbes qui doivent être plutôt de gros calibre pour une meilleure production, la période de plantation située entre fin août et septembre, voir jusqu'à début octobre, l'entretien des parcelles, la récolte et le séchage des pistils de Safran, leur conservation et commercialisation, tout en préconisant une culture biologique, afin d'obtenir un produit de qualité qui gardera toutes ses vertus nutritionnelles et médicinales, mais aussi qui aura sa place sur le marché extérieur. Trois agriculteurs d'Ath Yenni se sont déjà lancés dans la culture de l'or rouge, à savoir MM Hamani et Metref, qui cultivent le safran depuis deux ans, et cette année M. Djenane Abderrahmane, a-t-on appris des organisateurs.

FORÊT D'EL DJEBAS DE CONSTANTINE  
Près de 20 tonnes de déchets collectés

Une quantité d'environ 20 tonnes de déchets de plastique et de verre a été collectée samedi dans la forêt d'El Djebas (commune de Constantine) dans le cadre d'une opération de nettoyage.



S'exprimant en marge de cette opération, le chargé de la communication auprès de la direction des forêts de Constantine, Ali Zegrou, a indiqué à l'APS que cette action, menée à l'initiative de l'association de la cité El Djebas, a été supervisée conjointement par la conservation des forêts et la direction de l'environnement en collaboration avec les entreprises de nettoyage et de collecte de déchets. "Première du genre" dans cette forêt d'El Djebas, cette initiative vise à faire connaître au public cette surface forestière située dans une zone d'ombre en sus de les sensibiliser à la nécessité de pré-

server le patrimoine sylvoicole et de contribuer aux efforts de protection de l'environnement, a expliqué le même responsable. Les représentants du mouvement associatif "développement rural et la promotion des investissements", "la chasse", "la protection de l'environnement et de la nature" et du "forum algérien des cadres et de la promotion de la jeunesse", ont pris part à cette opération de nettoyage de la surface végétale à El Djebas. Cette campagne a nécessité la mobilisation de plus de 60 agents relevant des directions des forêts et de l'environnement ainsi que des services de la commune de Constantine en plus de leurs

moyens matériels dont des camions et des tracteurs, a fait savoir la même source, soulignant que les déchets collectés seront détruits dans les centres de traitement techniques (CET) de la wilaya. De son côté, le président de l'association du développement rural et la promotion des investissements, Badis Filali, a souligné l'importance d'inculquer l'esprit de responsabilité citoyenne et de la préservation de ce patrimoine forestier et touristique. A son tour, le représentant de l'association du quartier El Djabas, Radouane Bahnas, a également salué l'organisation de cette initiative inscrite dans le cadre de la

préservation de ce milieu naturel qui pourra constituer un nouvel espace de loisir et de détente pour les familles constantinoises. Récemment, de vastes opérations de nettoyage menées dans la forêt d'El-Baaraouia (commune d'El Khroub), ont abouti à la collecte de plus de 47 tonnes de divers déchets ménagers et inertes, en particulier des bouteilles en verre qui provoquent généralement des incendies dans les forêts pendant les périodes de températures élevées, ont indiqué les services de la conservation des forêts. La wilaya de Constantine dispose d'une surface forestière de près de 28.074 hectares, soit 12 % de sa superficie globale.

ILLIZI

Nouvelles structures sécuritaires à Djanet

Le Directeur Général de la Sécurité nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a procédé, samedi à l'inauguration de trois nouvelles structures sécuritaires dans la wilaya déléguée de Djanet (Illizi). Accompagné du wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, et des cadres du corps de la Sécurité, le DGSN a procédé à l'inauguration, d'une base de vie pour la brigade de police des frontières aériennes. Occupant une superficie de 5.000 m2, cette structure, baptisée du nom du défunt Moudjahid Mechar Akkoud, dispose d'un dortoir, d'une capacité de 72 lits, d'un réfectoire et d'un parc, dans le but d'assurer une meilleure prise en charge des agents et cadres de ce corps constitué dans cette région frontalière. M. Ounissi a, sur site, écouté un exposé sur le parcours militant et militaire du défunt Moudjahid, issu de la ville de Djanet, qui a rejoint les rangs de la glorieuse Armée de Libération nationale (ALN) en 1958, dans le

front Sud-est du pays sur les frontières algéro-libyennes. Il a également inauguré un siège de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) où il a pris connaissance des différentes structures y relevant et les missions dévolues à cette brigade, notamment la lutte contre les différentes formes de crime. Faisant le point sur les activités de cette brigade, le bilan fait ressortir le traitement, depuis mars dernier, date de sa mise en service, de 12 affaires, dont l'exploration minière illicite, détention des explosifs sans autorisation des autorités compétentes, en sus d'autres affaires liées au trafic et détention de drogues. Toujours à Djanet, le DGSN a, au terme de sa visite, inauguré, le siège de la brigade régionale d'investigation sur l'immigration clandestine (BRIIC) et s'est enquis des matériels et équipements existant au niveau de cette nouvelle structure regroupant 23 fonctionnaires de la police et 25 agents assimilés exer-

çant au niveau des différents services. Le Directeur de la Sécurité publique à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le contrôleur général de police Aissa Naili, a, à ce titre, indiqué que ces nouvelles structures sécuritaires devront renforcer le système sécuritaire et accroître le niveau de déploiement sécuritaire dans cette région frontalière. Le chef de la sûreté de la wilaya d'Illizi, Amar Mesbahi, a, pour sa part, mis en avant l'importance de ces installations qui traduit, a-t-il dit, la stratégie du commandement sécuritaire et la mise au diapason des mutations régionales qui ont entraîné des phénomènes et fléaux, dont l'immigration clandestine. M. Mesbahi a estimé que ces nouvelles structures devront influencer positivement sur les activités de la police, dont l'amélioration de la couverture sécuritaire dans la wilaya déléguée de Djanet, établie actuellement à un policier pour 200 citoyens.

## SÉISME DE MILA

# L'Etat déterminé à prendre les mesures adéquates en faveur des sinistrés

*Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abdellah Moundji, a fait état samedi, à Mila, de la "détermination de l'Etat à prendre en charge des sinistrés impactés par le séisme qui a frappé la wilaya et occasionné des dégâts aux habitations en prenant les mesures adéquates en faveur des intérêts des citoyens".*



Le même responsable a ainsi réitéré "le soutien de l'Etat aux citoyens" et fait part de ses "efforts continus pour prendre soin d'eux", et ce, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya, en compagnie du secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, pour informer les représentants des sinistrés des résultats des études d'aménagement des lotissements consacrés à leur relogement.

"Ces mesures ont été prises conformément aux directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui surveille en permanence l'avancement du dossier", a-t-il poursuivi, rappelant, dans ce contexte, les décisions strictes et rapides prises à cet égard, y compris le "déclassement des terres agricoles destinées à la

construction de logements pour les sinistrés dans un court délai". Selon le même responsable, parmi les efforts consentis par l'Etat au profit des sinistrés, il y a également la prise en charge financière relative à l'aménagement de 5 lotissements dans les communes de Mila, Zeghaia et Sidi Khalifa, estimée à environ 8 milliards de dinars selon les études réalisées, en plus des aides qui seront allouées pour la construction des logements.

De son côté, le secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed El Habib Zahana, a rassuré les sinistrés quant aux "efforts continus consentis par l'Etat pour les prendre en charge", relevant que la rencontre d'aujourd'hui intervient conformément aux engagements pris par les ministres de l'Intérieur

et de l'Habitat lors de leur dernière visite à Mila, visant à dévoiler les résultats des études consacrées à l'aménagement de 5 lotissements pour reloger les sinistrés du séisme. Le même responsable a ajouté que ces lotissements renferment plus de 3 000 parcelles affectées à la construction d'habitations individuelles dans un style architectural identique, en phase avec le tissu urbain et culturel de la région.

M. Zahana a assuré, en outre, que les bénéficiaires de ces parcelles devront en contrepartie "respecter le cahier des charges, la superficie de la construction attribuée pour chaque bénéficiaire notamment, la façade de l'habitation et ses dimensions telles que la hauteur", cela en plus du "respect des espaces destinés aux installations publiques et les espaces verts".

Les deux responsables ont, par ailleurs, assisté à des exposés consacrés aux résultats des études d'aménagement des lotissements, effectués par des bureaux d'études spécialisés originaires de plusieurs wilayas, en présence des autorités locales et des représentants des sinistrés. Au cours de cette réunion des propositions portant sur la concordance de l'architecture des habitations individuelles, à l'intérieur comme à l'extérieur, ont également été émises.

Enfin, les responsables des ministères de l'Intérieur et de l'Habitat ont affirmé que les nouveaux quartiers disposeront des installations nécessaires et que l'aide au logement est en "bonne voie", faisant savoir qu'une réunion similaire se tiendra avec les parties concernées pour matérialiser cette opération.

## Brèves

### MASCARA

#### Relogement de 80 familles résidant dans du vieux bâti

Plus de 80 familles qui résidaient dans du vieux bâti à Mascara ont été relogées, samedi, dans des logements neufs disposant de toutes les commodités, a-t-on constaté. Ces familles occupaient des habitations menaçant ruine réparties sur 5 immeubles au centre-ville de Mascara. Une expertise technique a affirmé que l'état de leurs habitations constituait un danger pour les résidents, ont indiqué les services de la wilaya. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le relogement de ces familles même dotés des agents communaux et d'entreprises publiques pour mener à bien cette opération. Les services communaux ont déclenché une fois l'opération de relogement achevée une opération de fermeture des lieux pour une éventuelle démolition des bâtisses et la récupération du foncier pour la reconstruction d'édifices publics, a-t-on fait savoir. Les familles bénéficiaires de ce programme ont exprimé leur joie de se trouver enfin dans des logements neufs après une longue souffrance dans le vieux bâti.

### MOSTAGANEM

#### Baisse de la production céréalière de plus de 400.000 quintaux

La production céréalière a connu, dans la wilaya de Mostaganem au titre de la saison agricole 2019-2020, une baisse de plus de 400.000 quintaux, a-t-on appris samedi de la direction des services agricoles (DSA). La cheffe de service organisation de la production à la DSA, Aoucha Bouras a indiqué, à l'APS, que la production des céréales toutes variétés confondues a atteint 290.000 quintaux, en net régression par rapport à la campagne moisson battage de l'année 2018-2019, estimée à plus de 400.000 quintaux. Le rendement à l'hectare a connu également un recul ne dépassant les 10 quintaux contre 18 qx/ha dans la campagne qui l'a précédée, a fait savoir la même source. Cette régression dans la production et le rendement durant cette campagne est due à la baisse des quantités des céréales récoltées au niveau des coopératives agricoles, c'est-à-dire en deçà de 38.000 quintaux, soit un écart de plus de 40.000 quintaux, par rapport à la campagne 2018-2019. Mme Bouras a fait savoir que les conditions climatiques étaient défavorables doublées d'une sécheresse et du manque de précipitations enregistrées durant la période allant de septembre 2019 à avril 2020 (230 millimètres), ce qui a affecté négativement la récolte de l'orge et autres variétés de céréales, lesquelles avaient besoin d'une pluviométrie de plus de 350 millimètres. Les études effectuées par les services agricoles sur les données de la campagne de la saison écoulée font état de pertes d'une superficie de plus de 11.700 ha, soit 25,5 pour cent. Quelque 4.400 ha ont été reconvertis en fourrages, soit 9,5 pc de la superficie agricole cultivée estimée à 46.000 ha, a ajouté le même responsable. La production des grandes cultures de la wilaya de Mostaganem connaît, depuis deux saisons (les campagnes précédentes), un recul faute d'irrigation d'appoint et manque de pluviométrie, a-t-on souligné.

## AIN TÉMOUCHENT

### Nécessité d'impliquer le mouvement associatif dans les propositions concernant le développement

Le wali d'Ain Témouchent, M'hamed Moumene a insisté, samedi, sur la nécessité d'impliquer le mouvement associatif à présenter des propositions pour le développement dans les communes et différents secteurs. En prédisant à la maison de la culture une rencontre de consultation avec les associations locales, le même responsable a mis l'accent sur le rôle des associations à contribuer au mouvement de développement en fournissant des suggestions et coordonner avec les assemblées populaires communales (APC) et les secteurs liés au développement.

Il a aussi insisté sur l'ouverture de canaux de communication avec les associations actives locale-

ment pour le dialogue et la communication entre les associations et les autorités locales, en plus de réfléchir sur la programmation de réunions de concertation pour différents groupes associatifs. Les interventions des représentants des associations locales participant à cette rencontre ont mis l'accent sur l'importance de communiquer avec les autorités locales pour pouvoir contribuer à l'élaboration de plans de développement.

Plusieurs participants à cette rencontre ont salué cette initiative qui s'inscrit au cœur de la démocratie participative. Certains ont proposé des assises sur le développement dans la wilaya avec l'implication d'experts dans différents domaines et des cadres de la wilaya.

Les représentants des associations participantes ont évoqué de nombreuses préoccupations concernant, entre autres, la situation environnementale et son amélioration, ainsi que les atouts de la wilaya dans les domaines agricole et touristique, le souci de protéger le littoral contre l'extension urbaine. Des associations sportives, sociales et religieuses ont soulevé notamment la question de soutien financier. Le wali a affirmé que toutes les propositions seront étudiées, soulignant que le champ de consultation sera élargi avec le mouvement associatif et en donnant des instructions aux responsables locaux pour ouvrir des canaux de communication avec le mouvement associatif.



TENNIS / ROLAND-GARROS

# Dans le vent, Nadal file en quarts de finale



**R**afael Nadal, en quête d'un treizième sacre à Roland-Garros, a filé en quarts de finale dans les rafales de vent en balayant le qualifié américain Sebastian Korda (213e) en trois sets 6-1, 6-1, 6-2 hier.

Nadal affrontera l'Allemand Alexander Zverev (N.7 mondial) où le jeune Italien Jannik Sinner pour une place dans le dernier carré.

Face à Korda (20 ans), fils de Petr, vainqueur de l'Open d'Australie en 1998, le Majorquin a dû disputer quelques jeux accrochés en tout début de partie, puis a été brièvement mené 2 jeux à 0 dans le troisième set. Mais ce sont les seules légères péripéties qu'il a connues.

Nadal n'a pas laissé échapper le moindre set pour se hisser en quarts de finale. Au tour précédent

déjà, il n'avait perdu que cinq jeux. Au deuxième, quatre seulement. C'est la quatorzième fois, en seize participations au Grand Chelem parisien, qu'il y atteint ce stade de la compétition. Il enregistre ainsi sa 97e victoire à Roland-Garros. S'il était sacré une fois de plus sur la terre battue parisienne, Nadal égalerait le record de vingt couronnes majeures établi par Roger Federer.

Brèves

ESPAGNE

La Real Sociedad s'empare provisoirement de la tête

La Real Sociedad s'est emparée provisoirement de la tête après son large succès 3-0 face à l'ancien premier Getafe, samedi lors de la 5e journée.

En fin d'après-midi, c'est Villarreal qui avait très momentanément pris les commandes grâce à son nul obtenu chez l'Atletico Madrid (0-0).

La joie de la Real Sociedad pourrait elle aussi être de courte durée puisque les Basques sont sous la menace de Valence, qui reçoit le Betis Séville en soirée (19H00 GMT).

En attendant, le club de Saint-Sébastien a surclassé Getafe 3-0, grâce à Mikel Oyarzabal, sur penalty (28e), Mikel Merino (79e) et Cristian Portu, auteur d'un superbe lob en fin de match (81e). Avec huit points, la Real devance Villarreal à la différence de buts alors que Valence (3e) suit à un point. Dans l'autre match disputé au même horaire, Huesca est allé faire match 0-0 à Elche et remonte à la 14e place juste devant son adversaire du soir.

R.S

TRANSFERT

L'international portugais Adrien Silva signe à la Sampdoria

Le milieu de terrain international portugais de Leicester Adrien Silva, prêt à Monaco la saison passée, s'est engagé pour deux ans avec la Sampdoria, ont annoncé les deux clubs samedi.

Silva, arrivé en janvier 2018 chez les Foxes, après que son transfert à l'été en provenance du Sporting Portugal eut été annulé pour 14 secondes de retard dans la transmission des papiers, ne s'est jamais imposé dans les Midlands.

Les champions d'Angleterre 2016 l'avaient prêté une saison et demie à Monaco dans le cadre du transfert du Belge Yuri Tielemans dans le sens inverse.

Le milieu de 31 ans (26 sélections), né à Angoulême et qui a aussi la nationalité française, a d'ailleurs davantage joué avec l'ASM (40 matches) qu'avec Leicester (21).

R.S

ANGLETERRE

L'attaquant uruguayen Cavani sur le point de signer à Manchester United

L'attaquant uruguayen Edinson Cavani est pressenti pour rejoindre Manchester United, futur adversaire en Ligue des champions du Paris SG, son ancien club qu'il a quitté libre cet été, annonce samedi des médias français et anglais.

Selon le Daily Mail, un accord aurait été trouvé pour un contrat lui offrant un salaire de 235.000 euros par semaine. Une visite médicale devrait avoir lieu dans les 24 heures à venir. RMC, L'Equipe et Téléfoot évoquent un bail de deux ans, avec une officialisation attendue au pluriel aujourd'hui. Ironie du destin, Cavani pourrait retrouver son jardin du Parc des princes le 20 octobre sous ses nouvelles couleurs, pour la 1re journée de C1.

Le "Matador" âgé de 33 ans est le meilleur buteur de l'histoire du PSG (200 buts), où il a joué entre 2013 et 2020. Mais il a connu une dernière saison mitigée, avec l'arrivée de Mauro Icardi qui l'a relégué sur le banc. En fin de contrat le 30 juin, il n'a pas prolongé pour jouer le "Final 8" de la Ligue des champions en août, contrairement à Thiago Silva.

Il s'agirait de la deuxième recrue de Manchester qui a été peu actif cet été sur le marché des transferts, perdant beaucoup de temps à essayer de débaucher Jadon Sancho de Dortmund.

Pour le moment, seul le milieu de terrain néerlandais Donny van de Beek a rejoint l'équipe d'Ole Gunnar Solskjær en provenance de l'Ajax.

R.S

ALLEMAGNE

Leipzig prend provisoirement la tête de la Bundesliga

Leipzig a pris samedi provisoirement la tête de la Bundesliga, en démontant 4-0 Schalke toujours en perdition, devant 8.000 spectateurs à la Red Bull Arena.



Avec sept points, le RB de l'avance Francfort à la différence de buts. Dimanche, Augsburg (6 pts) peut cependant prendre seul la tête en cas de victoire à Wolfsburg (15h30). Nkunku, le milieu offensif de poche international espoir, est directement impliqué sur les deux premiers buts. A la 31e minute, il met la pression sur le défenseur de Schalke Can Bozdogan, qui

marque contre son camp en passant dans le but un ballon d'Emil Forsberg (1-0).

Quatre minutes plus tard, l'ancien du Paris SG adresse un centre tendu parfait de la droite que l'Espagnol Angelino reprend victorieusement d'une tête plongeante (2-0).

Willy Orban (3-0, 45+2) et Marcel Halstenberg (4-0, 80e sur penalty) ont ensuite scellé la victoire.

En deuxième période, Mukiele a eu un ballon de 4-0, mais n'a pas cadré sa reprise de volée taclée en bout de course (58e). Peu après, le gardien de Schalke a repoussé du bout des doigts un coup franc direct à ras de terre de Nkunku (66e). Pour Schalke, le cauchemar continue malgré le changement d'entraîneur cette semaine. Manuel Baum, nommé mercredi en remplacement de David Wagner, n'a

pas su empêcher un 19e match consécutif sans victoire en championnat. Le début de saison se solde pour l'instant par trois défaites, un seul but marqué et quinze encaissés. Indigne du deuxième club d'Allemagne par le nombre d'adhérents (158.000, derrière le Bayern mais devant Dortmund), structuré pour jouer dans le haut du tableau en Bundesliga.

R.S

RENNES

Rugani, prêté par la Juventus et Dalbert par l'Inter

Le Stade Rennais a annoncé samedi soir, coup sur coup, l'arrivée en Bretagne de deux défenseurs prêtés pour une saison par des clubs italiens, l'Italien Daniele Rugani (Juventus), 26 ans, et le Brésilien Dalbert Henrique (Inter), 27 ans. Selon certains médias italiens et français, Rugani est prêté pour un an et deux millions d'euros, sans option d'achat, et Dalbert pour la même somme, mais avec une option d'achat fixée à 13 millions d'euros. "Un défenseur italien de la Juventus, on ne pouvait pas espérer beaucoup mieux. Il a l'expérience de la Champions League et de la sélection italienne", a déclaré le président de Rennes, Nicolas Holveck, cité dans un communiqué. "C'est une très grande satisfaction pour nous d'avoir pu le convaincre de nous rejoindre. Ça montre l'intérêt porté au Stade Rennais par des joueurs de grandes équipes. Parce que faire venir un joueur, même en prêt, de la Juventus de Turin, ça prouve aujourd'hui que le club est dans une nouvelle dimension", a-t-il ajouté. A 26 ans, Rugani devrait retrouver du temps de jeu et se montrer en Ligue des champions, avec l'espoir de se refaire une place au sein de la squadra azzurra avant l'Euro-2021. La dernière de ses sept sélections remonte à juin 2018. Selon la presse italienne, il a préféré Rennes à Newcastle et Valence en raison de la participation du club breton à la C1. Rugani, joueur de

grande taille (1,90 m), possède une belle expérience, avec plus de 100 matches avec la Juve, toutes compétitions confondues, dont près de 80 en Serie A, et onze matches de Ligue des Champions depuis 2015. Avec Nayef Aguerd, arrivé de Dijon en août et déjà bien intégré (2 buts en 5 matches), il est le second défenseur central recruté par Rennes en ce mercato, pour remplacer numériquement Joris Gnagnon (rentré à Séville après un prêt) et Jérémy Morel (en fin de contrat à Rennes, il a signé à Lorient). En mars, Rugani avait été le premier joueur de Serie A testé positif au Covid-19, entraînant le placement à l'isolement de ses coéquipiers, le report des matches italiens et européen de la Juventus, avant que le virus ne mette le sport à l'arrêt tout le printemps. Prêté par l'Inter à la Fiorentina, Dalbert a disputé 34 matches la saison passée sous les couleurs du club toscan, le plus souvent comme défenseur latéral gauche. Il a été recruté pour pallier la blessure de Faitout Maouassa, le titulaire habituel, qui va être éloigné des pelouses pendant plusieurs semaines.

"Il connaît la Ligue 1, il parle français. Il a fait une très belle saison à Nice. Il a connu un très grand club avec l'Inter Milan, il connaît la Coupe d'Europe", s'est réjoui le président Holveck dans un autre communiqué.

R.S

PREMIER LEAGUE

Chelsea remporte le derby face à Crystal Palace

Chelsea a remporté facilement le derby contre Crystal Palace (4-0), samedi en ouverture de la 4e journée de Premier League, une victoire qui lui permet de garder le contact avec la tête du classement. Après une victoire, une défaite et un nul, les "Blues" basculent du bon côté du classement avec ces 3 points qui leur offrent une 4e place provisoire avec 7 unités. Pour Crystal Palace, qui avait pris 6 points lors des 2 premières journées, c'est un rappel que l'ambition du club sera encore cette saison de s'assurer le maintien le plus tranquille possible mais pas de taquiner les gros. Pendant la première période, les hommes de Roy Hodgson ont pourtant embêté Chelsea, qui continue son travail d'intégration à marche forcée des nouveaux avec 5 recrues estivales dans le onze de départ. La production offensive, notamment, s'en est ressentie avec une grande difficulté à trouver des automatismes entre Kai Havertz et Timo Werner, décalé à gauche pour laisser la place dans l'axe à Tammy Abraham, et Callum Hudson-Odoi. Fort heureusement pour les hommes de Frank Lampard, les "Eagles" étaient venus à Stamford Bridge avec très peu d'intentions offensives, ce qui a permis à Thiago Silva et Edouard Mendy de passer un début d'après-midi des plus calmes. En seconde période, Ben Chilwell, transfuge de Leicester, s'est distingué pour sa première titularisation en championnat avec son équipe. Il a d'abord ouvert le score au deuxième poteau, après un ballon cafouillé (1-0, 50e) avant d'offrir d'un centre précis le deuxième but à Kurt Zouma de la tête (2-0, 66e). Le milieu de terrain Jorginho a ensuite inscrit un doublé en quatre minutes sur deux penalties (3-0, 78e et 4-0, 82e). Le deuxième a donné lieu à une bisbille entre le capitaine Cesar Azpilicueta et Tammy Abraham, qui s'était emparé du ballon avec la ferme intention de le tirer. Au grand désespoir de l'international anglais, qui sait que les places seront chères en attaque et que chaque occasion de briller compte cette saison à Chelsea, l'Espagnol a redonné le ballon au tireur habituel qui a pris, exactement comme sur le premier penalty, le gardien adverse à contre-pied sur sa gauche.

R.S

FOOT - LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS

# Ambitions revues à la hausse grâce au "précieux apport de Naftal"

La direction de l'USM Bel-Abbès, qui vient d'officialiser la venue de l'entraîneur Liamine Bougherara, ambitionne de revoir ses ambitions à la hausse après avoir été rassurée par l'apport de son principal sponsor, Naftal, avec lequel elle a signé un "précieux contrat de trois ans", a indiqué hier le Directeur général (DG) du club de Ligue 1 de football.



"Nous commençons désormais à voir le bout du tunnel après la période très délicate que nous avons traversée, et ce, grâce au contrat de trois ans que nous avons signé avec Naftal moyennant la somme de 150 millions DA par an", a indiqué à l'APS, Abbes Morsli. La conclusion de cette transaction a permis à l'USMBA de lancer enfin ses préparatifs en vue de la prochaine saison, en engageant d'abord un nouvel entraîneur en la personne de l'ancien gardien de but international et en faisant signer ses deux premières recrues.

"Bougherara a paraphé samedi un contrat d'une saison renouvelable. Nous avons également lancé notre opération de recrutement en faisant signer le latéral droit Tiboutine (ex-USM Alger) et le milieu offensif Itim (ex-MC Oran)", s'est réjoui Morsli, en poste de-

puis le 5 septembre dernier. Il a fait savoir, en outre, que le recrutement se poursuivra dans les prochaines heures, vu que plusieurs contacts ont été noués avec des éléments susceptibles de renforcer les rangs des "Vert et Rouge" pour compenser le départ de certains cadres de l'équipe. Parmi les joueurs ciblés, il a cité les attaquants Belmokhtar (US Biskra) et Balegh (CS Constantine). Ce dernier avait déjà eu un passage réussi avec la formation de la "Mekerra" il y a quelques saisons, rappelle-t-on. Cependant, il appartient à la direction du club de l'Ouest du pays de régler ses dettes envers d'anciens joueurs ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour lever l'interdiction de recrutement dont elle fait l'objet depuis le mercato hivernal. A ce propos, le même responsable s'est dit "optimiste" quant à la possibilité de surpasser cet obstacle, en ta-

blant notamment sur "des solutions conjointes avec les plaignants".

La direction de l'USMBA a déjà réussi à convaincre plusieurs joueurs de retirer leurs plaintes, mais doit faire face à deux affaires au niveau de la CNRL et deux autres au Tribunal arbitral sportif (TAS), selon le DG du club, qui prêche une "nouvelle ère" à l'USMBA, "surtout que Naftal n'écartera pas l'éventualité de racheter la majorité des actions de la société sportive du club dans un proche avenir". Par ailleurs, et concernant la composante du nouveau staff technique de l'équipe première, le même interlocuteur a fait savoir que Bougherara sera assisté de Lyes Arab et Hachemi Benkhedda, ainsi que Zeghdoudi comme préparateur physique, en attendant la nomination d'un entraîneur des gardiens de but.

R.S

## JEUX D'ÉCHECS

### L'OMSE Bologhine lance la 1ère académie internationale en Algérie

Le club de l'OMSE Bologhine a lancé la première académie internationale de jeux d'échecs en Algérie, avec l'objectif de dynamiser la pratique de cette discipline chez les jeunes en lançant des programmes de formation pour les échéphiles, entraîneurs et arbitres.

"Le club de l'OMSE a des traditions qui remontent aux années 1970 dans la pratique des jeux d'échecs et compte plusieurs champions dans son palmarès. A travers le lancement de cette académie internationale, nous souhaitons attirer les plus jeunes vers cette discipline et les éloigner des fléaux de la société", a déclaré, hier à l'APS, l'entraîneur Abdelkrim Yahiaoui.

"Notre objectif sera également de proposer des programmes de formation pour les entraîneurs et arbi-

tres, en collaboration avec la Fédération algérienne (FADE), dans le souci de développer notre discipline et plus tard organiser des compétitions internationales", a-t-il ajouté. Concernant le lancement de l'académie, le technicien algérien a indiqué que l'OMSE chess club" a déjà obtenu l'accréditation de la Fédération internationale (FIDE) qui a enquêté pendant sept mois avant de délivrer le précieux sésame. "Maintenant, nous sommes en discussion avec le ministère de la Jeunesse et des Sports pour obtenir les autorisations de reprise des entraînements, mais le contexte sanitaire actuel engendré par la pandémie de coronavirus freine un peu le lancement officiel de l'académie", a-t-il expliqué. De son côté, le président de la FADE, Azeddine Brahim Djelloul, a salué cette initiative du club de

Bologhine qui constitue la première académie internationale en Algérie, souhaitant que cette démarche va inciter les clubs des autres régions du pays (Est, Ouest, Sud) à faire de même en lançant leur propre académie comme cela se fait dans les autres pays. "A titre d'exemple, la Tunisie possède une dizaine d'académies internationales, a-t-il fait savoir. Ce projet ambitieux va permettre de prospecter et détecter de jeunes talents au niveau des écoles puis les faire progresser avec des entraîneurs qualifiés". Le président de la FADE a également indiqué que cette académie allait permettre aux jeunes échéphiles algériens de participer aux compétitions internationales et ainsi progresser en se frottant à d'autres joueurs de niveau supérieur.

R.S

## CÔTE D'IVOIRE

### Inauguration du nouveau stade olympique avant la CAN-2023

La Côte d'Ivoire a inauguré samedi son nouveau stade olympique de 60.000 places, construit avec l'aide de la Chine, à Ebimpe, en périphérie d'Abidjan, en vue de la Coupe d'Afrique des Nations de football de 2023, ont rapporté des médias sur place.

La cérémonie d'inauguration, avec un grand spectacle de danse et musique, s'est déroulée en présence de 50 000 personnes, selon l'organisation, dont le président ivoirien Alassane Ouattara, en "pré-campagne" électorale et qui brigue un troisième mandat

controversé à l'élection présidentielle du 31 octobre. Le Président s'est dit "fier et heureux de cette coopération sino-ivoirienne" pour "ce joyau architectural". Le stade d'Ebimpe sera le plus grand stade de Côte d'Ivoire, détrônant le stade Houphouët-Boigny situé dans le centre d'Abidjan. Il accueillera le match d'ouverture et la finale de la CAN-2023. Le stade et les installations annexes (piscine et cité olympiques, hôtel...) ont coûté 143 milliards de francs CFA (218 millions d'euros), selon les autorités ivoiriennes, dont 63 milliards FCEA financés par

la Chine, très présente économiquement dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. Les travaux ont été exécutés en près de quatre ans par l'entreprise chinoise Beijing Construction Engineering Group. La construction de cette infrastructure vise aussi à valoriser la zone d'Anyama, en périphérie nord de la capitale économique ivoirienne, où doit déboucher la première ligne de métro, dont la construction est sans cesse repoussée depuis plusieurs années.

R.S

## Brèves

FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

### Des inspections du MJS prévues prochainement

Les services de l'inspection générale du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) vont passer dans plus de 44 fédérations en prévision des Assemblées générales électives (AGE), a appris l'APS hier d'une source proche de la tutelle. Dans un premier temps, l'inspection générale entamera son travail par les fédérations olympiques et ce par ordre d'importance (c'est-à-dire par celles pourvoyeuses de médailles), selon la même source. Un rapport d'étape "détaillé" de chaque mission d'inspection sera transmis au ministre de la Jeunesse et des Sports sur la situation de chaque fédération, a-t-on encore indiqué.

R.S

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS (FAT)

### Commission spéciale pour étudier le dossier Bessaâd

Une commission spéciale du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a été désignée pour étudier le dossier du président élu de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bessaâd, suspendu "temporairement" fin 2019, a indiqué samedi la tutelle. Dans une déclaration en marge des travaux de l'Assemblée générale ordinaire de la FAT à Alger, la représentante du MJS, Sarah Lemgherbi, a assuré qu'une commission spéciale au niveau de la Direction générale des sports du ministère étudie le dossier de Mohamed Bessaâd et que "des décisions seront prises incessamment pour trancher son cas". Le président élu de la FAT, Mohamed Bessaâd, a été suspendu "temporairement" fin 2019 par l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, pour "mauvaise gestion".

La FAT a connu ensuite une année 2020 compliquée durant laquelle trois présidents se sont succédé pour assurer l'intérim. Il s'agit de Boualem Hadj-Ali, Mohamed Dahmani et Mohamed Lazar.

R.S

FOOTBALL

### Coup d'envoi le 28 novembre pour la Ligue 1 et le 21 décembre pour la Ligue 2

Le coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football (exercice 2020-2021), initialement prévu pour le 20 novembre, a été reporté au 28 du même mois, a-t-on appris hier auprès du bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF). Concernant le championnat de Ligue 2, le bureau fédéral, actuellement en réunion ordinaire, a fixé la date du 21 décembre pour le début de l'exercice 2020-2021. La pandémie de Covid-19, qui a sévi à travers le monde en 2020, a chamboulé les calendriers des compétitions mondiales et nationales.

R.S

Brèves

JORDANIE

**Le roi accepte la démission de son Premier ministre**

Le roi Abdallah II de Jordanie a accepté samedi la démission du Premier ministre Omar Razzaz, mais lui a demandé de rester en poste jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet. Le chef de l'Etat jordanien a envoyé une lettre à M. Razzaz, acceptant sa démission et exprimant sa gratitude envers le gouvernement, notamment pour sa gestion de la pandémie de COVID-19 par des efforts intégrés entre les institutions étatiques, selon un communiqué de la Cour royale hachémite. "La Jordanie a travaillé en coordination avec les pays du monde entier pour contrer les ramifications humanitaires et économiques imposées par la pandémie. La santé et le bien-être des citoyens étaient les objectifs ultimes de toutes les mesures prises et de celles que nous continuons à prendre", a affirmé le souverain dans son message. Malgré les efforts du gouvernement pour établir des plans et des programmes, il est important de tirer les leçons des erreurs qui ont marqué certains aspects de la réponse au COVID-19, les méthodes pour y faire face étant affinées jour après jour, a-t-il poursuivi. Dans sa lettre de démission, M. Razzaz a déclaré que son gouvernement avait parfois réussi et d'autres fois fait des erreurs, mais qu'il avait essayé de corriger ces dernières, au service de la Jordanie et de ses citoyens.

YÉMEN

**30 éléments du mouvement Ansarullah tués lors de combats**

Au moins 30 éléments du mouvement Ansarullah (Houthis) ont été tués samedi lors de combats avec les forces gouvernementales dans la province centrale de Marib au Yémen, ont annoncé des médias citant des sources militaires gouvernementales. Des dizaines de personnes des deux camps ont été blessées lors des combats dans le district de Sirwah, dans le nord-ouest de Marib, ont indiqué ces sources. Parallèlement, le ministre yéménite de l'Information Moammar al-Eryani a tweeté que les forces gouvernementales ont repris plusieurs zones stratégiques de Sirwah après avoir vaincu la milice houthi. Le mouvement Ansarullah (Houthi) a essayé de prendre d'assaut la ville de Marib, riche en pétrole, qui est sous le contrôle du gouvernement. Le Yémen est plongé dans une guerre civile depuis fin 2014, période où les Houthis ont pris le contrôle de plusieurs provinces du nord et forcé le gouvernement international reconnu du président Abd-Rabbo Mansour Hadi à quitter la capitale Sanaa.

ELECTION EN GUINÉE

**Le président Condé appelle les électeurs au calme**

Le président guinéen Alpha Condé a appelé samedi ses partisans à ne pas basculer dans la violence en vue des élections du 19 octobre, alors que les tensions politiques s'intensifient à l'approche du scrutin et qu'il avait lui-même parlé de "guerre" en septembre. "Il n'y aura jamais de guerre en Guinée" a déclaré Alpha Condé devant ses soutiens, après avoir expliqué qu'il pensait que l'opposition se proclamerait vainqueur et irait se réfugier dans une ambassade, "en pensant qu'il y aura la guerre". Les électeurs voteront le 19 octobre en Guinée, où M. Condé brigue de manière controversée un troisième mandat. Le président, âgé de 82 ans, a fait adopter un référendum contesté en mars, qui maintient la limite de deux mandats présidentiels mais qui lui permet, selon lui, de remettre les compteurs à zéro et donc de pouvoir se représenter. Alpha Condé s'est aussi récemment attiré des critiques de ses opposants pour avoir attisé les tensions ethniques dans ce pays de 13 millions d'habitants.

CÔTE D'IVOIRE

**Blé Goudé demande un report de la présidentielle**

*L'ex-chef des Jeunes patriotes ivoiriens Charles Blé Goudé, a demandé samedi le report de la présidentielle du 31 octobre en Côte d'Ivoire et plaidé en faveur d'un "dialogue inclusif" pour un scrutin apaisé.*



"Je demande le report des élections (...) j'appelle à un dialogue inclusif pour une élection apaisée", a déclaré M. Blé Goudé par vidéoconférence depuis la Haye où il est en liberté conditionnelle, lors d'un meeting de l'opposition à l'appel de son parti

le Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (Cojep). Un meeting qui a rassemblé près de 2.000 personnes à Anono, un quartier d'Abidjan, selon des correspondants de presse. "Alassane Ouattara (le président ivoirien) a réussi à réconcilier tous

les enfants de la Côte d'Ivoire contre lui", a déclaré pour sa part l'ancien Premier ministre Pascal Affi N'Guessan, candidat à la présidentielle, présent à ce rassemblement. Pascal Affi N'Guessan et Charles Blé Goudé sont deux anciens proches de l'ex-président

Laurent Gbagbo. Jugé avec ce dernier par la Cour pénale internationale (CPI), Charles Blé Goudé, 48 ans, a été comme lui acquitté de crimes contre l'humanité en première instance et attend un éventuel procès en appel.

CANADA

**Une première femme noire à diriger un parti fédéral**

Une avocate de 47 ans a été nommée samedi à la tête des Verts canadiens, devenant la première femme noire à diriger un parti fédéral au Canada. Annamie Paul, avocate spécialisée dans les questions internationales originaire de Toronto, a déjà travaillé à la Cour pénale internationale. Cette mère de deux enfants, fille d'immigrants des Caraïbes, se présente comme une "descendante d'esclaves". Elle a salué un

"moment historique" lors de son allocution après l'annonce des résultats du scrutin interne à Ottawa en début de soirée. "Le colonialisme m'a volé mon identité originelle", a-t-elle ajouté dans son discours, se disant prête à soutenir les peuples autochtones notamment dans leur lutte contre le racisme systémique au sein de la police. Annamie Paul succède à Elizabeth May, qui a dirigé les Verts pendant 13 ans avant de quitter

la direction du parti fin 2019, dans la foulée d'élections législatives fédérales où son parti n'a décroché que trois sièges de députés à la Chambre des communes. La nouvelle cheffe des Verts sera candidate lors d'une élection législative partielle à Toronto fin octobre, dans la circonscription libérée après la démission surprise de l'ancien ministre des Finances libéral de Justin Trudeau, Bill Morneau.

COLOMBIE

**Les FARC reconnaissent six assassinats**

L'ex-guérilla des FARC a reconnu sa responsabilité dans six assassinats, dont celui d'Alvaro Gomez, plusieurs fois candidat à la présidentielle et tué en 1995 à Bogota, dans une lettre envoyée à une juridiction spéciale pour la paix. La Justice pour la paix (JEP), qui enquête sur les crimes commis durant le conflit entre l'ex-guérilla et le gouvernement, a indiqué samedi dans un

communiqué que la lettre qu'elle avait reçue le 30 septembre se proposait de "dire la vérité, éclaircir les faits et assumer la responsabilité" dans plusieurs assassinats. Parmi ceux-là, outre celui d'Alvaro Gomez, le 2 novembre 1995, figurent ceux d'un général en retraite, Fernando Landazabal, en 1998, et de l'ancien conseiller pour la paix, Jesus Antonio Bejarano en 1999.

Cette révélation a fait du bruit en Colombie où était jusque-là accréditée la thèse selon laquelle Alvaro Gomez, figure du Parti conservateur et candidat à la présidentielle à trois reprises, avait été visé par des rivaux politiques alliés à des militaires et des narcotrafiquants. La lettre est signée par les anciens commandants rebelles Julian Gallo, Pastor Alape et Pablo Catatumbo. Deux d'entre eux,

Julian Gallo et Pablo Catatumbo, siègent désormais au Parlement colombien, dans le cadre des accords de paix signés en 2016 qui ont mis fin à un conflit armé de près de six décennies entre l'ancienne rébellion et le gouvernement. La guérilla marxiste des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), autrefois la plus puissante d'Amérique, a déposé les armes et s'est transformée en un parti politique.

LA QUESTION SAHRAOUIE

# Bientôt de retour devant le Conseil de sécurité

*La question sahraouie est de retour, le mois en cours, devant le Conseil de sécurité qui devrait renouveler le mandat de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) à la faveur des consultations qui doivent se tenir le 14 octobre, selon le programme de l'organe exécutif de l'ONU pour le mois d'octobre.*



Il sera question de renouveler le mandat de la Minurso qui expire le 31 octobre, et avant cela, le représentant spécial pour le Sahara occidental, Colin Stewart, doit faire un briefing sur la Minurso. Ces consultations interviennent alors que le secrétaire général n'a pas encore nommé un nouvel envoyé personnel depuis que l'ancien président allemand Horst Kohler, a renoncé à sa mission de médiation en mai 2019. Selon des sources proches du Conseil de sécurité, plusieurs membres sont "frustrés" par la lenteur qu'accuse le processus de désignation d'un nouvel émissaire et par l'absence "concomitante" de progrès politique, préoccupés par le fait que rien ne s'est passé depuis plus d'un an. Les membres du Conseil peuvent se concentrer, les prochains jours, sur l'absence persistante d'envoyé personnel et, par ricochet, sur l'absence de tout progrès politique sur l'une des questions les plus anciennes du Conseil. La Minurso a été créée en 1991 dans le but principal de faciliter un référendum pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Aujourd'hui, ses tâches consistent principalement à surveiller le cessez-le-feu. En parallèle, les résolutions de l'ONU concernant ce territoire non autonome sont initialement discutées au sein du Groupe des Amis du Sahara Occidental, composé de la France, de la Russie, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, rejoints par l'Espagne, l'ancienne puissance coloniale. D'aucuns regrettent d'ailleurs, le fait qu'il n'y a

pas de représentation du continent africain au sein du Groupe d'amis. La dernière résolution sur la Minurso, adoptée en octobre 2019, a été sévèrement critiquée, notamment par la Russie et l'Afrique du Sud qui avaient, alors, dénoncé un texte "déséquilibré" visant à diluer le principe de l'autodétermination par un libellé ambiguë et peu clair. La délégation sud-africaine, qui assurait la présidence tournante du Conseil de sécurité, avait affirmé que les concepts "réalisme et compromis utilisés dans la résolution sont une tentative visant à saper le principe d'autodétermination établi par l'AG et les résolutions du Conseil de sécurité". La Russie, qui s'est abstenue de voter sur le texte de la résolution, avait déclaré qu'elle n'acceptait pas les tentatives visant à redéfinir l'axe du processus de négociations mené sous l'égide de l'ONU ou à modifier les approches convenues dans les résolutions précédentes du Conseil de sécurité. La dernière résolution sur le Sahara Occidental marquait également un retour à un mandat de 12 mois au lieu de six mois, imposé en 2018 par les Etats-Unis, porte-plume des résolutions sur le Sahara Occidental, pour faire pression sur les deux parties au conflit afin qu'ils reprennent les négociations. Le Front Polisario et le Maroc sont revenus à la table de négociations à Genève en 2018 puis en 2019 grâce à la dynamique enclenchée par l'ancien émissaire Horst Kohler mais la démission de ce dernier

après 20 mois d'intense médiation marquait un retour au statu quo dans ce territoire non autonome, colonisé par le Maroc depuis 1975. La démission de Kohler répondait à un souci de santé mais le double jeu du Maroc avait renforcé sa conviction à renoncer à sa mission de médiation, avaient confié des sources proches du dossier. Le statu quo l'emporte aussi lorsqu'il s'agit de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental. A ce titre, la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a déclaré récemment que son bureau poursuivait à distance la situation au Sahara occidental. Elle a déclaré que les dernières missions techniques avaient eu lieu il y a cinq ans et que de telles missions étaient "vitalistes pour identifier les problèmes critiques des droits de l'homme" dans ce territoire non autonome. De son côté, le groupe de soutien de Genève qui compte plus de 240 ONG a demandé, en juillet, dans une lettre ouverte au président du Conseil de sécurité de l'ONU, de reprendre la Mission technique initiée en 2015, et à inclure un chapitre sur les droits de l'Homme dans le mandat de la Minurso. Le 29 août, à l'occasion de la Journée internationale des victimes de disparitions forcées, célébrée le 30 août, le groupe de soutien de Genève avait plaidé, dans un communiqué, pour la création d'un mandat de rapporteur spécial sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

R.I

## RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION À LA NOUVELLE-CALÉDONIE

### Le non l'emporte mais le oui progresse

Le non à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie l'a emporté avec 53,26 % des voix hier lors du deuxième référendum d'autodétermination dans cet archipel stratégique français du Pacifique-sud. Le oui à l'indépendance est en progression par rapport au référendum du 4 novembre 2018, où le non l'avait emporté à 56,7 %, contre 43,3 %. Lors du premier référendum le 4 novembre 2018, le non

l'avait emporté à 56,7 %, contre 43,3 % pour le oui. Cet écart semble se resserrer compte tenu de ces résultats partiels qui représentent 127 921 électeurs sur un total de 180 598. Toujours selon ces résultats partiels, la participation est de 85,85%. Selon l'accord de Nouméa, signé en 1998, un troisième référendum est possible d'ici à 2022. Le président Emmanuel Macron a dit accueillir la victoire du non à

l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie "avec un profond sentiment de reconnaissance" et d'"humilité" lors d'une allocution solennelle à l'Elysée. "Les électeurs se sont exprimés, ils ont majoritairement confirmé leur souhait de maintenir la Nouvelle-Calédonie dans la France. En tant que chef de l'Etat, j'accueille cette marque de confiance dans la République avec un profond sentiment de re-

connaissance. J'accueille également ces résultats avec humilité", a déclaré le président de la République. Le Premier ministre Jean Castex a confirmé, dans un communiqué, qu'il allait réunir "prochainement" tous les acteurs de Nouvelle-Calédonie "disposés à travailler ensemble à la poursuite du processus de dialogue et de paix à l'œuvre depuis 30 ans".

R.I

## NAGORNYY KARABAKH

### Les bombardements s'intensifient

Forces séparatistes arméniennes du Nagorny Karabakh et armée azerbaïdjanaise ont intensifié hier les échanges de tirs d'artillerie, visant notamment la capitale indépendantiste et la deuxième ville d'Azerbaïdjan, au huitième jour de combats meurtriers. Les deux camps ont aussi multiplié les déclarations belliqueuses, faisant fi des appels à la trêve de l'essentiel de la communauté internationale et se rejetant la responsabilité du conflit.

Depuis vendredi, Stepanakert, principale ville du Karabakh, a été la cible de frappes, forçant la population à se terrer dans les caves et les abris. Depuis la nuit de samedi à dimanche, la ville est en outre privée d'électricité.

Les tirs de roquettes ont repris avec une intensité nouvelle hier vers 09H30 (05H30 GMT), ont constaté les journalistes de l'AFP dans la cité, où les sirènes retentissent de manière quasi-incessante. Le centre et la périphérie ont été touchés, et au nord-est de la fumée noire s'élevait dans le ciel. Les habitants se réfugient dans les abris existants, comme la crypte d'une église où plusieurs familles se sont terrées dans une atmosphère résignée. "Les forces azerbaïdjanaises visent des cibles civiles", a accusé le porte-parole du ministère arménien de la Défense, Artur Hovhannissian.

Selon les autorités locales, il s'agit de tirs de système de lance-roquettes multiples Smertch et Polonez. Des drones survolent aussi la ville.

Le président de la République auto-proclamée, Arahik Haroutounian, a annoncé, qu'en représailles, ses forces allaient désormais viser les infrastructures militaires installées dans les "grandes villes" d'Azerbaïdjan, situées à plus grande distance du front, appelant les "civils à immédiatement quitter ces villes".

#### "CE N'EST QUE LE PREMIER"

Peu après, le ministère azerbaïdjanais de la Défense a annoncé que la seconde ville du pays "Gandja" - est sous le feu des forces arméniennes". Bakou a accusé l'Arménie de procéder aux tirs, ce que Erevan dément. La porte-parole de la Présidence du Karabakh, Vagram Pogossian, a revendiqué ces frappes comme étant séparatistes et affirmé que l'écart militaire avait été "détruit". "Ce n'est que le premier", a-t-il proclamé. L'Azerbaïdjan a aussi fait état de tirs de roquettes sur "les villes de Terter et Horadz, dans la région de Fizouli" depuis Stepanakert. Sur le front, comme les jours précédents, les deux camps revendiquaient des succès sur divers champs de batailles. Samedi soir, le président de la République auto-proclamée a assuré que "l'armée a amélioré ses positions, préparant le terrain pour des avancées". Le ministère azerbaïdjanais de la Défense a, lui, affirmé que depuis le début des combats le 27 septembre, quatorze villages avaient été conquis, ainsi qu'un massif montagneux qualifié de stratégique, le Mourvodag. Le président azerbaïdjanais Ilham Aliiev, a annoncé samedi soir sur Twitter la conquête dans cette seule journée de sept villages.

#### RETRAIT DES "TERRITOIRES OCCUPÉS"

Quelques heures plus tôt, il avait réaffirmé que seul un retrait des forces arméniennes des "territoires occupés" pouvait mettre fin au conflit datant des années 1990. Le Premier ministre arménien, Nikol Pashinian, a, lui, estimé que l'Arménie faisait face "au moment peut-être le plus décisif de son histoire" contemporaine, appelant à la mobilisation pour "la victoire". Le Nagorny Karabakh, majoritairement peuplé d'Arméniens, a fait sécession de l'Azerbaïdjan à la chute de l'URSS, entraînant une guerre au début des années 1990 qui a fait 30 000 morts. Le front y est quasiment gelé depuis, malgré des heurts réguliers. Les deux camps s'accusent de la reprise des hostilités le 27 septembre, une crise parmi les plus graves, sinon la plus grave, depuis le cessez-le-feu de 1994, qui laisse craindre une guerre ouverte entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Concernant le bilan, toujours très partiel, Bakou ne communiquant pas ses pertes militaires, 245 morts ont été recensés : 209 combattants séparatistes, 14 civils du Karabakh et 22 civils azerbaïdjanais. Mais chaque partie affirme avoir tué plus de deux mille soldats adverses chacune. Une guerre ouverte entre les deux pays ex-soviétiques du Caucase du Sud laisse craindre une déstabilisation d'ampleur, de multiples puissances étant en concurrence dans la région : la Russie, traditionnel arbitre régional, la Turquie, alliée à l'Azerbaïdjan, l'Iran ou encore les Occidentaux.

R.N/AFP

# « LE GRAND LIBAN » À L'AUBE DU SECOND CENTENAIRE Les divisions confessionnelles ou « La descente aux enfers »

« Au milieu du chemin de notre vie je me retrouvai dans une forêt obscure, dont la route droite était perdue. »  
(Dante Alighieri)

Le recours du président de la République libanaise, M. Michel Aoun, à la comparaison entre notre proche avenir avec «Géhennem» - l'enfer, si la classe dominante dans notre pays échoue dans sa tentative de former un nouveau gouvernement, m'a remis à l'esprit le premier livre de la « Divine comédie » écrit, au tout début du XIV<sup>ème</sup> siècle par Dante Alighieri qui s'étendit sur la description de l'enfer et ses différents cercles afin de démontrer que celui qui y pénètre doit abandonner toute espérance.

Cependant, si Dante est descendu, de son propre gré, en enfer afin de faire ample connaissance avec sa structure et les âmes damnées qui l'habitent, à savoir les criminels de tous bords, à commencer par les politiciens véreux ainsi que tous les responsables corrompus et corrupteurs ou, encre et surtout, ceux qui ont trahi le peuple et la patrie, « l'Enfer » évoqué par le président de la République libanaise est tout autre.

En effet, « l'Enfer » dont parle notre président n'a rien à voir avec celui décrit par Dante où chaque responsable est condamné selon les péchés commis vis-à-vis du peuple ; c'est plutôt le précipice sans fond dans lequel la classe dominante libanaise va jeter le peuple libanais affamé, mais toujours divisé à cause du confessionnalisme, d'une part, et par suite de la domination des émirs des « taïfas » sur l'État et ses institutions qu'ils utilisent afin d'empêcher, ou de contrecarrer, toute possibilité de soulèvement populaire, d'autre part. Voilà pourquoi les réactions négatives au discours de M. Michel Aoun sont loin d'être finies...

Il faut dire que M. Aoun n'est pas « n'importe qui ».

Il est, en principe, le président du pays, et, à ce titre, le responsable de la bonne application de la Constitution et de la sauvegarde du peuple, et non un expert étranger ou un journaliste qui analyse la situation libanaise à travers un article paru dans un quotidien. En d'autres termes, il est responsable, non pas seulement de présenter un compte-rendu de la réalité, mais d'avancer des solutions adéquates visant à changer cette réalité et, surtout, à empêcher la chute de la population libanaise dans l'enfer de la famine après être tombée dans l'indigence et le dénuement à cause des politiques économiques et financières pratiquées pendant trois décennies. Ces politiques ont abouti, comme chacun sait, à l'effondrement des salaires et des retraites, mais aussi à l'évaporation du contenu de la Caisse nationale de la sécurité sociale ainsi que de l'argent des petits épargnants (les grosses fortunes ayant pris la fuite, depuis le début de 2019, vers les États-Unis, l'Europe et d'autres paradis fiscaux). Et, n'oublions pas la fermeture de dizaines de milliers de PME et le licenciement de quelques centaines de milliers de travailleurs qui ne savent pas comment joindre les deux bouts avec leurs familles... A toutes ces calamités est venue



s'ajouter la catastrophe du 4 août, due à l'explosion du port de Beyrouth qui tua plusieurs centaines de personnes et entraîna des dizaines de milliers d'immeubles ; explosion suivie quelques semaines plus tard par des incendies dont les flammes ont mis fin à des tonnes de produits alimentaires et autres denrées stockées dans quelques entrepôts voisins.

Et, afin de ne pas faire beaucoup de digressions en essayant de présenter une situation que le monde entier connaît déjà, et qui va coûter au Liban plus de quarante nouveaux milliards de dollars que nous devons ajouter à une dette publique dépassant les cent milliards et au transfert vers l'étranger de toutes les fortunes colossales gagnées sur les deniers publics volés, nous disons clairement que le président de la République libanaise ainsi que tous les présidents qui l'avaient précédé sont les premiers responsables de ce qui se passe sur le territoire de notre pays, et leur responsabilité est égale à toutes celles des membres de la classe dominante, que ce soient ceux qui nous gouvernent actuellement ou ceux qui se sont désistés à la suite du soulèvement du 17 octobre 2019. Oui, ils sont tous responsables des malheurs qui nous tombent sur la tête, tant à cause des politiques qu'ils ont adoptées qu'à cause de la corruption et du clientélisme qu'ils ont toujours pratiqués et, surtout, des tutelles étrangères, régionales et internationales, qu'ils recherchent sans cesse, allant même jusqu'à demander à certaines puissances de venir nous gouverner !!!

Le président Aoun est, donc, le premier responsable de ce que nous vivons depuis cinq ans. Et il ne suffit pas de répéter qu'on lui a mis des bâtons dans les roues pour se démarquer des autres, parce qu'en tant que président de la République il aurait pu, s'il l'avait voulu, dévoiler ce qui se trame contre les intérêts du pays mais aussi jeter son gant à la face de ceux qui font obstacle aux réformes et appeler à une Conférence nationale constituante afin de redessiner les grandes lignes d'un nouveau régime démocratique et non confessionnel et d'un

État de droit...

Nous lançons ce défi bien que nous soyons sûrs que ni le président de la République ni aucun de ceux qui partagent le pouvoir avec lui de par le régime des quotas confessionnels instauré au Liban n'est prêt à se dessaisir « du fauteuil » qu'il occupe en faveur de la sauvegarde de la patrie... Nous lançons ce défi aussi pour attirer l'attention de notre peuple sur le danger d'une nouvelle guerre confessionnelle qui se profile dans les discours tenus par tous les émirs des confessions religieuses du pays, dont certains vont même jusqu'à poser le problème de la résistance contre l'entité israélienne tandis que d'autres font barrage à tout changement au nom de cette même résistance. Une guerre dont l'enjeu réel est les richesses découvertes dans les eaux territoriales libanaises ; richesses qui peuvent, si elles sont bien gérées, garantir le développement du pays, mais qui, malheureusement, suscitent l'appétit de ceux qui tiennent les rênes du pouvoir ainsi que les puissances internationales et régionales.

Nous lançons ce défi tout en sachant que l'image de Géhennem - l'enfer, dessinée par le président Aoun le 21 septembre, est très proche de notre vécu, surtout que les réserves en dollars sont au plus bas et que le gouvernement sortant de Hassan Diab n'a rien fait ni pour récupérer l'argent volé ni pour mettre en oeuvre les mesures nécessaires capables d'arrêter la dépression galopante. Cela veut dire que la livre libanaise ne peut que poursuivre sa chute libre face au dollar ; en même temps, on prévoit la fermeture d'entreprises, surtout dans le domaine du tourisme, entraînant le chômage de centaines de milliers de nouveaux travailleurs (femmes et jeunes notamment) qui viendront s'ajouter, ainsi que leurs familles, aux deux millions de démunis, et l'on s'attend à ce que l'État ne soit plus dans la possibilité de payer les salaires et les retraites... Tout cela, en plus de la pénurie des denrées alimentaires et des médicaments qui deviennent de plus en plus chers, ne manquera pas de provoquer l'extension des maladies et de la mort

parmi la population.

Nous lançons ce défi tout en sachant bien que si Moustapha Adib arrive à former un nouveau gouvernement, ce que nous en doutons\*, ce gouvernement ne sera pas meilleur que ses prédécesseurs et il n'arrivera pas à trouver les solutions aux crises aigües auxquelles nous faisons face ; d'ailleurs, toutes les aides proposées, à commencer par le Fond Monétaire International (FMI) et toutes les puissances capitalistes qui le dirigent et à finir par la Turquie et l'Iran, ont leurs agendas propres et leurs objectifs qu'ils ne prennent pas la peine de cacher. Et nous savons bien que dans de pareils cas, pleurer sur les ruines, à l'exemple des poètes de la Djahiliya, est inefficace, tout comme certains slogans creux brandis par des forces dites « révolutionnaires », parce que de telles manifestations verbales ne peuvent ni éloigner notre peuple du danger de « la descente aux enfers » ni, surtout, pousser les corrompus et les corrupteurs vers cet enfer qui nous est destiné.

Que faire, alors ?

Des mesures rapides et concluantes doivent être prises dans le sens du rassemblement des représentants des forces politiques, syndicales et populaires radicales afin d'unir leurs efforts pour tenir une Conférence nationale constituante... Le but d'une telle Conférence ? L'élection d'un Comité démocratique susceptible de diriger le pays, d'une part, mais aussi de mettre au point un programme minimum de sauvegarde patriotique basé sur deux assises : la première, la rédaction d'une nouvelle Constitution mettant les institutions à l'abri des quotas confessionnels (avec ce que cela exige sur le plan de l'instauration d'une nouvelle loi électorale) ; la deuxième, la proclamation de nouveaux statuts personnels civils qui mettront fin aux divisions intestines du peuple sur des bases erronées parce que n'ayant rien à voir avec la lutte de classe. Ainsi, le Liban sera vraiment mis sur la voie qui le mènera vers des horizons radicaux.

Marie Nassif-Debs